Québec, le 6 décembre 2023

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Hydro-Québec 855, rue Sainte-Catherine Est, 16^e étage Montréal (Québec) H2L 4P5

N/Réf.: 3214-03-045

Objet : Projet de carrière dans le secteur de l'aménagement

hydroélectrique La Grande-3 par Hydro-Québec

Mesdames, Messieurs,

À la suite du dépôt des renseignements préliminaires datés du 16 septembre 2020 et des documents subséquents constituant l'ensemble de la demande d'autorisation, complétée le 29 septembre 2023, concernant le projet de carrière dans le secteur de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3, et après avoir suivi la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social, et après avoir consulté le Comité d'examen, j'autorise, conformément à l'article 164 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- Aménagement et exploitation d'une carrière d'environ 12 hectares dans le secteur de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3, incluant des aires de concassage et de tamisage;
- Aménagement d'un chemin d'accès d'approximativement 150 mètres à partir du km 7,2 de la route de LG3;
- Restauration du site après la fin de l'exploitation.

À moins d'indication contraire dans les conditions décrites ci-après, le projet devra être réalisé et exploité conformément aux documents suivants, qui font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

Lettre de M. Guy Côté, d'Hydro-Québec, à M. Marc Croteau, sous-ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 16 septembre 2020, concernant le projet de carrière de plus de 3 ha à proximité de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3 – Renseignements préliminaires visés à l'article 156 de la Loi sur la qualité de l'environnement, 1 page et 1 pièce jointe :

CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 2 -

N/Réf. : 3214-03-045 Le 6 décembre 2023

- Formulaire « PN1 Renseignements préliminaires », daté du 15 septembre 2020, 13 pages incluant 3 annexes.
- Lettre de M. Guy Côté, d'Hydro-Québec, à M. Marc Croteau, sousministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 16 septembre 2022, concernant le projet de carrière dans le secteur de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3
 Demande de certificat d'autorisation et dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social en vertu de l'article 160 de la Loi sur la qualité de l'environnement, 1 page et 2 pièces jointes :
 - HYDRO-QUÉBEC. Carrière dans le secteur de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3 - Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social - Volume 1 – Rapport, daté de septembre 2022, 224 pages;
 - HYDRO-QUÉBEC. Carrière dans le secteur de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3 - Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social - Volume 2 – Annexes, daté de septembre 2022, 284 pages.
- Lettre de M. François-Pierre Gaudreault, d'Hydro-Québec, à M^{me} Mélissa Gagnon, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, datée du 2 juin 2023, concernant le projet de carrière dans le secteur de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3 Réponses aux questions et commentaires concernant l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social, 1 page et 1 pièce jointe :
 - HYDRO-QUEBEC. Carrière dans le secteur de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3 - Complément de l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social - Réponses aux questions et commentaires du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec, daté de mai 2023, 180 pages incluant 2 annexes.
- Lettre de M. François-Pierre Gaudreault, d'Hydro-Québec, à M^{me} Mélissa Gagnon, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, datée du 29 septembre 2023, concernant le projet de carrière dans le secteur de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3 Optimisation des aires de la carrière Addenda à l'étude d'impact, 1 page et 1 pièce jointe :
 - HYDRO-QUÉBEC. Carrière dans le secteur de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3 - Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social - Addenda, daté de septembre 2023, 26 pages incluant 1 annexe.

CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 3 -

N/Réf. : 3214-03-045 Le 6 décembre 2023

En cas de conflit entre les dispositions des documents ci-dessus mentionnés, les dispositions les plus récentes prévalent.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à cette demande de certificat d'autorisation et à ces documents.

Le titulaire du présent certificat d'autorisation devra se conformer à la condition suivante :

Condition 1: Au plus tard un (1) an après la fin des travaux d'exploitation, le promoteur devra compléter la remise en état du site. Les méthodes de remise en état prévues devront assurer la restauration complète des milieux affectés et permettre de rétablir les caractéristiques des sols, du drainage et des communautés végétales de ces milieux. Le promoteur devrait également impliquer la Première Nation Crie de Chisasibi et les utilisateurs du territoire dans la planification des travaux de mise en état du site et les informer du début de ceux-ci.

Au plus tard un (1) an après la fin des travaux de restauration, le promoteur devra déposer à l'Administrateur provincial, pour information, un rapport de suivi des engagements pris par le promoteur et de la remise en état du site, incluant des photos. Advenant l'échec de la remise en état du site, des mesures correctives devront être appliquées et leur efficacité devra être vérifiée l'année suivante.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement et, le cas échéant, celles pouvant être requises en vertu du Titre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.

La sous-ministre,

Marie-Josée Lizotte